

Protocole sanitaire de l'école Intercommunale de Recologne

A partir du nouveau protocole sanitaire national, nous avons travaillé (la collectivité et l'ensemble des directeurs du secteur) à l'organisation de cette nouvelle rentrée scolaire dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Le principe est celui d'accueillir tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire en faisant notre possible pour respecter les gestes barrières. La distanciation physique n'est pas obligatoire dans les espaces clos lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. La distanciation physique ne s'applique pas dans les espaces extérieurs.

Cependant, les accompagnants (parents ou autres) **ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'école** et l'accueil se fera à la grille pour les élèves même le jour de la rentrée (mardi 1er septembre).

Une exception sera faite pour les parents des élèves de PS qui bénéficient d'une rentrée échelonnée sur la matinée ainsi que pour les parents des nouveaux élèves. Ils devront avoir un masque et se désinfecter les mains avant d'entrer dans les locaux. Attention, un seul accompagnateur pourra entrer dans l'école.

Organisation de l'école :

Accueil des élèves:

Les élèves seront accueillis aux horaires habituels : **lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h30 à 12h et 13h40 à 16h10.**

Les groupes classes de Recologne se verront attribuer des entrées/sorties différentes .

Les élèves des classes de CP, CE1, CE1/CE2 seront accueillis au grand portail.

Les élèves des classes de PS/MS et de MS/GS (Mmes, Roy et Gallart) seront accueillis au petit portail (entrée maternelle).

Les élèves des classes de MS/GS (Mme Gaulard), GS/CP et CE2/CM1 seront accueillis au portail côté Château.

Pour les sites de Franey et Burgille, l'accueil se fera normalement dans la cour à partir de 8h20 et 13h30, tout risque de brassage entre classe étant évité.

Du fait de l'accueil à la grille, **les parents s'engagent à respecter les horaires** pour éviter les rassemblements devant l'école.

La présence à l'école est obligatoire, toute absence doit être signalée et dûment justifiée.

Rôle de la communauté éducative :

Les parents s'engagent à:

=> Vêtir leur enfant de tenues simples permettant une grande autonomie (surtout en maternelle), attention aux chaussures (lacets déconseillés).

=> Fournir une gourde et un paquet de mouchoirs à leur enfant.

=> Avoir une surveillance accrue de l'état de santé de leur enfant : symptômes (toux, fièvre...)

=> se laver les mains avant de se rendre à l'école

=> Ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école, respecter les distances de sécurité devant l'école (respecter les marquages au sol)

Les enseignants s'engagent à :

=> Porter un masque

=> Aérer la classe 15 minutes avant l'entrée des élèves, pendant la récréation, le midi et en fin de journée.

=> Aménager la classe de manière à respecter la plus grande distance possible entre les élèves.

=> Veiller au respect des gestes barrières, organiser le lavage des mains : avant l'entrée en classe, après le passage aux sanitaires et à tout autre moment nécessaire.

Récréations (site de Recologne) :

=> Elles auront lieu dans les 3 cours de l'école afin de limiter le croisement entre les élèves de classes différentes. Ces mesures de distanciation exigent aussi l'échelonnement des récréations.

Si vous voulez consulter le protocole sanitaire dans sa totalité, il faudra vous rendre sur le blog de l'école :

<http://prim-recologne.ac-besancon.fr/>

Cordialement,

Le 27/08/2020

Le directeur,

David Boillot